

Déclarations de CIAM à l'issue de l'Assemblée Générale de SCOR du 30 juin 2021

Assemblée Générale de SCOR : le Conseil d'administration de SCOR ne peut plus ignorer le mécontentement des actionnaires sur les pratiques de gouvernance dénoncées par le fonds CIAM

A l'Assemblée Générale du groupe SCOR qui s'est tenue ce mercredi 30 juin et en ligne avec la campagne de CIAM, 44.4% des actionnaires se sont opposés à la rémunération de Denis Kessler, 36.8% à la politique de rémunération et 19% et 23% respectivement au renouvellement des mandats de Bruno Pfister et Claude Tendil, membres du comité des rémunérations et des nominations. Alors même que Covéa a été neutralisé et a voté en faveur de toutes les résolutions.

Pour CIAM, ce niveau élevé d'opposition, couplé au signal envoyé par les votes abstentions significatifs, est la preuve du désaveu des actionnaires de SCOR envers des pratiques de gouvernance problématiques, résultant de l'inaction du Conseil d'Administration et du contrôle excessif exercé par Denis Kessler, nuisant à la performance du groupe.

Une telle opposition est d'autant plus remarquable que SCOR a neutralisé, à quelques jours de l'Assemblée Générale, son actionnaire principal Covéa qui possède 15 767 803 titres (représentant plus de 12% des droits de vote exprimés hors abstention selon les chiffres annoncés par la Société). CIAM aurait obtenu le rejet de la résolution sur la rémunération de Denis Kessler (« Say on Pay »), si Covéa avait voté contre, ou même s'il s'était abstenu.

S'engageant pour une gouvernance durablement efficace pour SCOR et des rémunérations fidèles à la performance du groupe, CIAM se félicite de cette mobilisation des actionnaires minoritaires qui ont envoyé un signal fort au Conseil : une évolution de la gouvernance de SCOR est indispensable, et celle-ci nécessite un Président indépendant d'ici l'Assemblée Générale 2022.

En effet, la structure de gouvernance actuelle n'a fait qu'engendrer des pratiques de rémunération problématiques, avec une rémunération hors-norme de Denis Kessler déconnectée de la performance du groupe qui est depuis plusieurs années bien en deçà des comparables du secteur de la réassurance. Malgré le mécontentement répété des actionnaires face à ces pratiques, le manque d'égard du Conseil d'Administration montre la défaillance dans la gouvernance de SCOR. Celle-ci s'est également illustrée lors de la succession désorganisée à la direction générale, offrant une image négative du groupe comme de la place de Paris en termes de transparence et de gouvernance.

Lors de cette Assemblée Générale, les actionnaires de SCOR ont pris la mesure de l'incompétence du Conseil et en ont tenu les membres du Comité des rémunérations et nominations responsables.

CIAM scrutera avec vigilance les décisions prochaines du Conseil d'Administration et la réactivité de celui-ci face à ce tel niveau de défiance. CIAM réitère sa conviction que SCOR soit gouverné par un Président indépendant, et restera pleinement mobilisé durant l'année à venir pour défendre une meilleure gouvernance et les intérêts des actionnaires.

CIAM félicite Laurent Rousseau pour son élection et s'engage à le soutenir pour un mandat efficace et avec toute l'autonomie nécessaire pour manœuvrer et faire exceller SCOR à nouveau.